



GENERALISATION DES CONTRATS = FIN DE LA NEUTRALITE DU SERVICE PUBLIC

FORCE OUVRIERE REFUSE CATEGORIQUEMENT !!

Les annonces récentes du premier ministre et du ministre de l'action et des comptes publics confirment ce qui filtrait à travers certains propos tenus lors des réunions de concertation sur la « refondation du contrat social ».

Il s'agit là d'un bouleversement sans précédent pour la fonction publique dans son ensemble et de la fonction publique territoriale en premier lieu. En effet le statut des fonctionnaires est entre-autre basé sur la nécessité de garantir la neutralité du service public à travers celle des agents. Cette neutralité est basée sur la séparation du grade et de l'emploi, chaque fonctionnaire étant propriétaire de son grade mais ayant vocation à occuper les différents emplois que ce grade est susceptible de recouvrir.

Le recours généralisé au contrat, tel que voulu par ce gouvernement dénote une volonté d'en finir avec le statut de la fonction publique et donc la neutralité du service public. Si elle arrive à son terme, cette généralisation va conduire à une fonction publique dépendant à 100 % de l'employeur et donc du pouvoir politique.

Les agents publics seraient donc intégralement soumis à l'arbitraire de l'employeur territorial et, à terme, une des conséquences pourrait être la politisation généralisée de la fonction publique notamment dans les collectivités territoriales où le politique employeur est encore plus à proximité des services qu'il dirige.

Par ailleurs, en développant les CDD à outrance dans la fonction publique le gouvernement veut aussi en finir avec le principe de la carrière et ainsi réaliser des économies importantes sur le dos des agents publics.

Pour Force Ouvrière, attachée à l'indépendance, cette future mainmise du politique sur les services publics serait inacceptable !!! S'attaquer à la neutralité des fonctionnaires et au principe de carrière, c'est s'attaquer au service public !

FO mettra tout en œuvre pour empêcher cette destruction programmée du statut et du service public républicain qui est une partie intégrante de notre modèle social et qui constitue un des piliers essentiels du modèle républicain, gage d'égalité de traitement de tous les citoyens.